

COMPTE - RENDU DE LA REUNION

Sylviculture de l'existant : amélioration des peuplements pauvres et alternatives aux reboisements en plein.

Réunion du 20 juin 2024 à 9h à Sommechaize. Toute la journée sur le terrain avec repas tiré du sac le midi.

Le jeudi 20 juin 2024 33 personnes participaient à la réunion sur la sylviculture de l'existant.

L'objectif de la journée était de faire prendre conscience aux propriétaires qu'il ne faut pas sous-estimer le potentiel de l'existant et la dynamique naturelle des peuplements. De plus il était important de faire un point sur la difficulté de réalisation des projets conventionnels de reboisements en plein sur terrain nu qui montrent des taux d'échecs de plus en plus importants.

Cette journée a été animée par des membres de **l'ANATEF**. Il s'agit d'une association de gestionnaires forestiers indépendants composée de 50 membres à travers la France, l'association est membre du conseil supérieur du bois elle est consultée et participe à la mise en place de la politique forestière.

3 techniciens de l'ANATEF étaient présents et accompagnés de leurs salariés et stagiaires :

M. Fabien CRIADO basé dans l'Yonne à Crain

M. Stéphane MARTIN basé dans l'Ain

M. Mathieu RAISON basé dans la Nièvre

Nous remercions encore une fois ces intervenants pour cette présentation de qualité, très détaillée sur le plan technique.

La forêt présentée :

Elle est composée de deux entités, une de 46 ha et une de 77 ha. Elles appartiennent à deux sœurs, propriétaires différentes, groupées autour d'un projet de gestion en reprise de la gestion de leur mère. L'ensemble est géré en irrégulier depuis 2022.

Le bloc de 46 ha est composé essentiellement de taillis avec réserves à bois moyens gros bois prépondérants.

Le bloc de 77 ha est plus diversifié, les taillis avec réserves représentent 75% de la surface dont 51% régularisé bois moyens ou à bois moyens gros bois prépondérants.

Les zones « dites pauvres » représentent 18% de la propriété, soit près de 13ha, (intégrant une zone à planter de 10.50Ha).

Les éléments présentés :

Premier point d'arrêt :

Il s'agit d'un collectif de régénération de chêne au stade semis fourrés dans un taillis avec réserves avec une richesse variant de 14 à 20 m² et une densité de 100-130 tiges/ha.

Ce point avait pour but d'expliquer les notions de dynamique naturelle, de collectif et les différentes phases de développement d'un peuplement de chêne (acquisition/installation, compression, qualification, maturation), ainsi que notion de croissance en hauteur maximale.

Une phase de pratique a été réalisée afin d'initier les propriétaires aux opérations de cassage, délianage. Présentation des différents outils à avoir et la nécessité de prendre le temps **d'observer** pour pouvoir réaliser des interventions ponctuelles et strictement nécessaires. Le cassage permis de maintenir au maximum la phase de compression et de limiter l'impact du gibier sur les collectifs de régénération, avantages qui seraient perdus si il y'avait une simple suppression des tiges concurrentes.

Présentation du collectif de régénération par Fabien CRIADO :



Deuxième point d'arrêt :

Présentation d'un collectif au stade gaulis – bas perchis, dans un contexte de peuplement similaire au point numéro 1 mais sur une station plus acide.

Ici il a été rappelé la nécessité de bien désigner ses « options ou arbres objectifs » et de maintenir le temps nécessaire à la compression (phase de qualification) pour obtenir la hauteur de grume et l'équilibre de houppier nécessaires.

Pour parvenir à cet objectif, des travaux d'annellation ont été présentés, ainsi que des tailles légères (fourches mal insérées).

L'annellation consiste à faire dépérir un arbre progressivement (3 à 4 ans) en supprimant la partie qui permet le transport de la sève élaborée. Cela permet d'éviter une mise en lumière trop brutale des gaulis perchis ainsi que d'éviter le risque de casse que pourrait provoquer un abattage. Les outils nécessaires ont également été présentés : Plane et Brosse métallique

Exemples d'annellations réalisées par Stéphane MARTIN :



Troisième point d'arrêt :

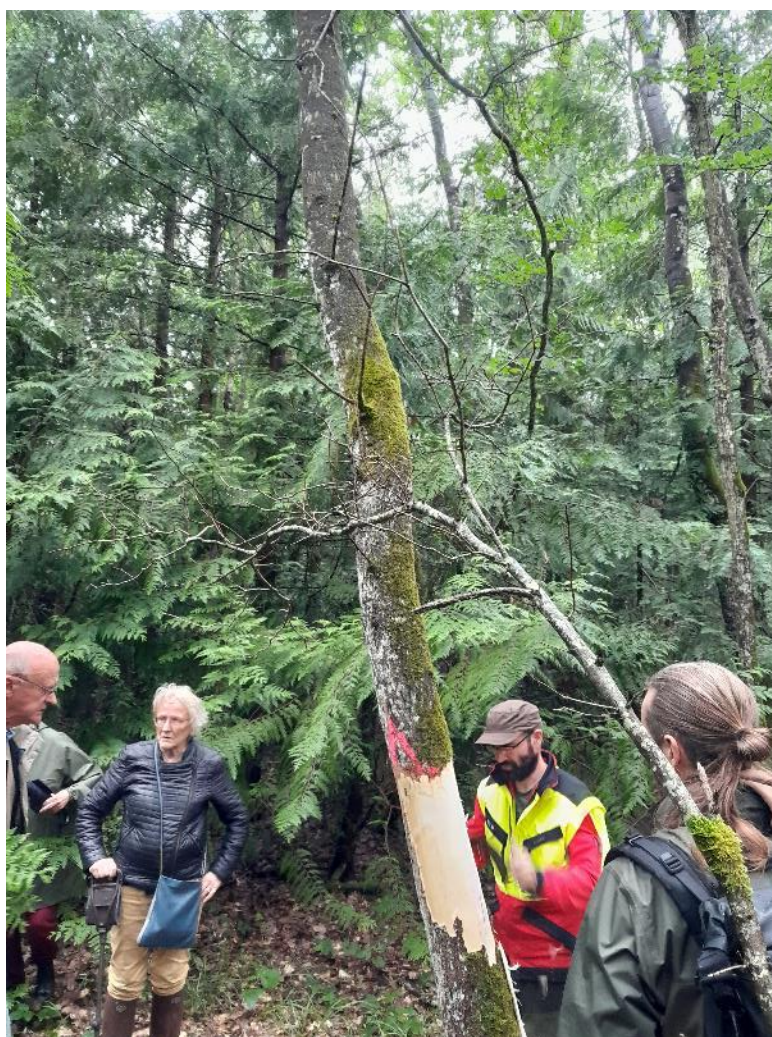
Présentation d'un peuplement atypique : une plantation de Thuyas. Datant de 1985 cette plantation a eu une croissance peu vigoureuse. Lors de la précédente période de gestion, en 2006, cette plantation a été éclaircie ce qui a laissé une opportunité aux diverses essences feuillues qui essayaient de se faire une place. Il en résulte qu'aujourd'hui ces thuyas gagnent un peuplement naturel de chênes au stade de jeune futaie – perchis accompagné de bois blancs. La densité de tiges d'avenir est satisfaisante.

Dans cet ilot, un exercice qui met en pratique les explications vues précédemment a été proposé aux propriétaires.

Objectif : aborder la question de la mise en pratique de l'annélation, la notion d'élançement, l'ouverture des houppiers et des opérations de soins culturaux.

Consignes : marquage à la peinture bleu des tiges d'avenir, et rose pour celles à abattre ou « A » pour annélation..

Phase d'échange pour le choix d'anneler un arbre :



Centre National de la Propriété Forestière | Bourgogne-Franche-Comté

18 boulevard Eugène Spuller – 21000 DIJON

+33 (0)3 80 53 10 00

bfc@cnpf.fr – bourgognefranchecomte.cnpf.fr

Établissement public national régi par les articles L321-1 et suivants du Code Forestier - SIRET 180 092 355 00197 – APE 84.13Z - TVA Intracommunautaire FR 75180092355

Quatrième point d'arrêt :

Objectif : Présenter la notion d'ambiance forestière de couvert, de maintien des mélanges et d'interventions ciblées

Présentation d'une plantation de 4 Ha post tempête de 1999 composée de chênes, merisiers, erables. De nombreux regarnis ont été réalisés entre 2004 et 2006. Certaines zones sont aujourd'hui d'avantage composées de semis naturels. La plantation a fait l'objet d'entretiens mécaniques, jusque deux fois par an pour lutter contre la ronce.

Très rapidement les entretiens mécaniques sont devenus difficiles du fait de l'entreligne et des ronces qui participaient à coucher les plants. Aux premières apparitions des bouleaux, il a été décidé d'arrêter les entretiens mécaniques et de pratiquer des dégagements de type soins cultureux en conservant au maximum le couvert et le mélange (recru compris). La croissance a été nettement plus importante depuis 10-12 ans.

Cinquième point d'arrêt :

Présentation d'un peuplement « pauvre ». Il s'agit d'une plantation de peuplier trichobel de 35 ans qui n'a pas fonctionnée sur une partie de la surface.

Pour limiter les investissements inutiles, il a été décidé d'abandonner la zone aux bouleaux et trembles. Aujourd'hui ce peuplement de bois blancs domine une régénération fragile de gaulis de chênes à densité satisfaisante. De nouveau l'intérêt de l'annélation a été présenté pour ce jeune peuplement de chênes à la stabilité peu satisfaisante.

L'objectif pour cette parcelle sera : le renouvellement par coupe progressive de la peupleraie en chenaie, travail au profit des gaulis uniquement par annélation.

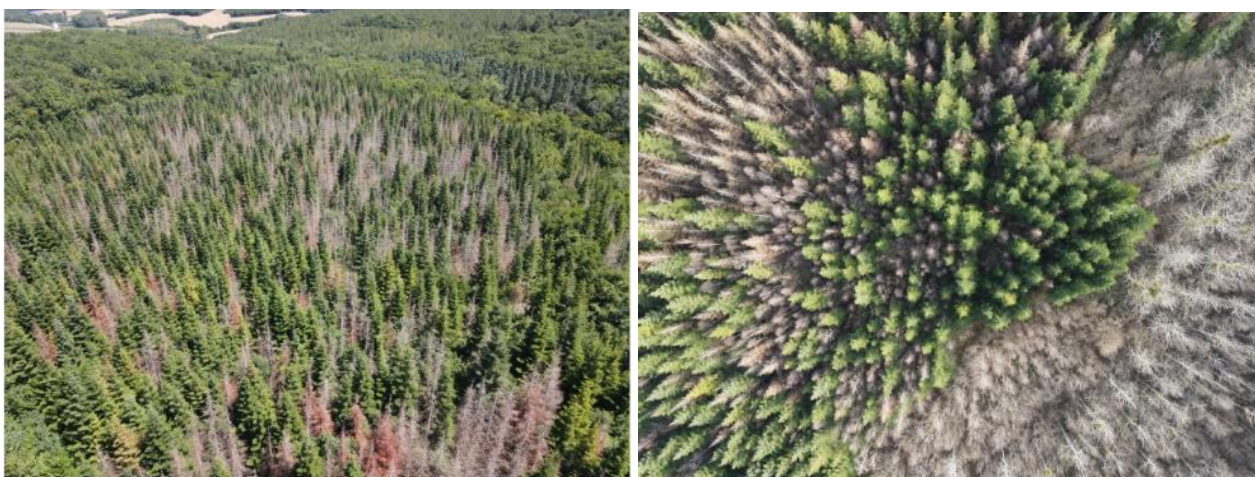
Présentation de l'itinéraire technique par Fabien CRIADO



Sixième et dernier point d'arrêt :

Présentation d'un projet de plantation discontinu : anciennement une plantation de Sapin de Vancouver datant de 1985. Ce peuplement a fait l'objet de dépérissement important dès 2020. L'objectif sera de reconstituer ce peuplement en s'appuyant au maximum sur l'existant. Une nouvelle fois l'intérêt du recru en accompagnement de la futur plantation a été présenté : apport d'ombrage, apport d'une diversité d'essence plus importante, limiter l'impact du gibier. L'itinéraire technique précis est en cours d'étude.

Dépérissement des sapins (photos réalisées par drone par Fabien CRIADO)



Maintien des ilots feuillus (photo réalisée par Fabien CRIADO)



Sur ce point d'arrêt, il a été présenté également le **dispositif d'aide de la Région Bourgogne Franche Comté** appelé : **Mise en place d'îlots d'avenir et de plantations mélangées expérimentales**. Dont l'objectif est l'adaptation des forêts aux changements climatiques en favorisant le mélange des essences, et en privilégiant des alternatives de renouvellement moins conventionnelles que l'itinéraire classique de reboisement sur terrain nu.

La réunion semble avoir convaincu les propriétaires. Les phases alternées de théorie et de pratique ont été très appréciées par les participants. Cette propriété pourra faire l'objet d'une seconde réunion dans quelques années pour montrer les projets qui ont fonctionné ou pas (particulièrement le projet de renouvellement complété par le recru naturel).

Godeffroi DELPECH
Technicien délégation Yonne
18 rue Gunemer
89000 Auxerre